Rapport annuel

13

FONDATION
DE LUXEMBOURG

Philanthropy in action

Table des matières

La Fondation de Luxembourg	4
La gouvernance	5
Executive Summary	6
Chiffres clés	8
Avant-propos du Président	11
Avant-propos de la Directrice	12
Les fondations abritées	15
Les projets soutenus	28
Les états financiers audités au 31 décembre 2013 et le rapport du réviseur d'entreprises agréé	33

La Fondation de Luxembourg a été constituée en décembre 2008 par l'Etat luxembourgeois et l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte dans le cadre d'une initiative étatique annoncée par le Premier ministre luxembourgeois Jean-Claude Juncker dans sa déclaration sur l'état de la Nation le 22 mai 2008 visant à promouvoir la philanthropie.

Après une période initiale consacrée à la préparation et la mise en place de sa structure, la Fondation de Luxembourg est devenue pleinement opérationnelle en juillet 2009 en accueillant sa première fondation abritée.

En date du 31 décembre 2013, la Fondation de Luxembourg est heureuse de pouvoir compter 43 fondations abritées sous son égide, soutenant des projets dans les domaines suivants :

Santé et Recherche

Pauvreté et Cohésion Sociale

Culture et Diversité

Education Universelle

Biodiversité et Changement Climatique

La Fondation de Luxembourg est une fondation d'utilité publique indépendante, qui agit comme intermédiaire entre d'une part les donateurs potentiels et d'autre part les organisations caritatives et les projets à soutenir au Luxembourg comme à l'étranger.

Par l'information, le conseil et le développement d'outils et structures spécifiques, la Fondation de Luxembourg a pour rôle d'encourager, soutenir et guider les donateurs luxembourgeois, européens et internationaux dans la réalisation de leurs aspirations philanthropiques, et ceci plus particulièrement :

- En aiguillant les donateurs potentiels vers des projets consciencieusement analysés et en les aidant ultérieurement à évaluer l'impact de leur action ;
- En offrant une structure de fondation « abritante » qui permet aux fondateurs de structurer leurs engagements philanthropiques à long terme.

FONDATION
DE LUXEMBOURG

La gouvernance

La Fondation de Luxembourg est dûment supervisée par son Conseil d'Administration, qui constitue la plus haute instance décisionnelle de sa structure. Celui-ci est composé de six personnalités reconnues de la société luxembourgeoise :

Monsieur Pierre Gramegna,
Ministre des Finances, Président du Conseil

Monsieur Pierre Bley,
Président de l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte

Monsieur Pit Hentgen,
Président Directeur Général de la Luxembourgeoise Société Anonyme d'Assurances

Monsieur Georges Ravarani,
Président de la Cour Administrative de Luxembourg

Monsieur Jean-Jacques Rommes,
Directeur de l'ABBL

Monsieur Serge de Cillia,
Membre du Comité de Direction de l'ABBL

Afin de l'assister dans l'optimisation de sa stratégie et de ses procédures de fonctionnement, la Fondation de Luxembourg fait appel à un groupe de spécialistes dans divers domaines touchant à la philanthropie, mais également aux services du secteur de la banque privée, de la fiscalité et des matières légales autour de la philanthropie. Le Comité de Conseil apporte à la Fondation une expertise sur ces divers sujets, lui assurant une stratégie ciblée et proche des besoins des donateurs.

Le Comité de Conseil est actuellement composé des personnalités suivantes :

Monsieur Dominique Allard,
Directeur, Fondation Roi Baudouin

Monsieur Philippe Depoorter,
Secrétaire Général, Banque de Luxembourg

Maître Marc Elvinger,
Associé chez Elvinger, Hoss & Prussen

Monsieur Roger Molitor,
Membre du Conseil d'Etat, Luxembourg

Monsieur Marc Pictet,
Partner chez Banque Pictet & Cie SA, Genève

Monsieur Laurent Probst,
Senior Partner,
PricewaterhouseCoopers Luxembourg

Madame Tonika Hirdman,
Directrice Générale
de la Fondation de Luxembourg

Executive Summary

Another exciting and full year has come to a close, and we are pleased to note that the interest for engaging in philanthropy is continuing to grow. In this annual report for 2013, you will learn about the numerous humanitarian actions that have been taking place during the year, read about inspiring developments in all philanthropic fields, and follow the achievements of the Fondation de Luxembourg, which celebrated its fifth anniversary in December 2013.

The Fondation de Luxembourg was established in December 2008, at the initiative of the Luxembourg State and the Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte, with the mission to promote philanthropy. Provided with an endowment to cover its needs, the Foundation enjoys full independence, while benefiting from strict supervision, which safeguards its credibility at every level. By providing advice and information, and by hosting personalized foundations, the Fondation de Luxembourg aims to provide support and guidance to donors (individuals and companies) wishing to make long-term financial commitments in the public interest. To enable a wide variety of projects to be supported – depending on the donors' wishes – the action of the Foundation can cover all areas of activity, which are in the public interest.

Since hosting the very first foundation in August 2009, 43 foundations supporting various causes of general interest were created under the Foundation's aegis. These represent a total commitment of approximately 80 million euros through donations and wills. In 2013, thanks to the generosity of the founders of these foundations, an amount of almost 3,5 million euros has been distributed to projects contributing to improve living conditions and socio-cultural enrichment of many people in Luxembourg and around the world. As in the previous years, a strong emphasis was placed on the most vulnerable populations, children and youth. Thus, programs to improve the conditions of children's lives were supported by means of family strengthening and the empowerment of women in Senegal, Liberia and India. At local level, support was provided

CARE in Luxembourg a.s.b.l., Niger
Stiftung Pflanzen für Menschen

to help young people facing the consequences of violence. Another example, this time in the environmental area, was the establishment of a sustainable development project on the island of Nosy Faly, Madagascar, combining the classification of the island as a protected natural area, the creation of an alternative school and agricultural farming.

One of the Foundation's missions is to promote a more collaborative giving. In this respect, a roundtable was organized in 2013 with some of the founders of the foundations under its aegis, on the theme of family philanthropy. The idea was to allow family members of different nationalities to share their experiences and knowledge.

With the aim of continuously improving the quality of its services, the Fondation de Luxembourg carried out during the last year a full strategic review of its activities. This review, which was conducted by PricewaterhouseCoopers, included interviews with over 30 of the Foundation's stakeholders stretching from donors to beneficiary organizations and intermediaries, such as private banks and notaries. The results of this review were very encouraging, and showed that the Fondation de Luxembourg is developing in the right direction. The outcome of the review formed the basis for the development of the Foundation's strategic plan for the period 2014-2018.

In order to stimulate philanthropic engagement and promote Luxembourg in this particular field, the Fondation de Luxembourg participated in the drafting of numerous articles and participated as speaker at several conferences at both national and international levels. A special effort was made during the year to engage private banks to include philanthropy in their offerings. In this perspective, it was encouraging to see that philanthropy, on the recommendation of the Fondation de Luxembourg, was included as one of the key themes in the context of the "Executive Programme in Wealth Management" developed by the Luxembourg School of Finance and held for the first time in May 2013 with 30 participants.

Fundatia Iosif, Rumania
The Micah 6:8 Foundation

Les chiffres clés

Nombre total de fondations sous égide

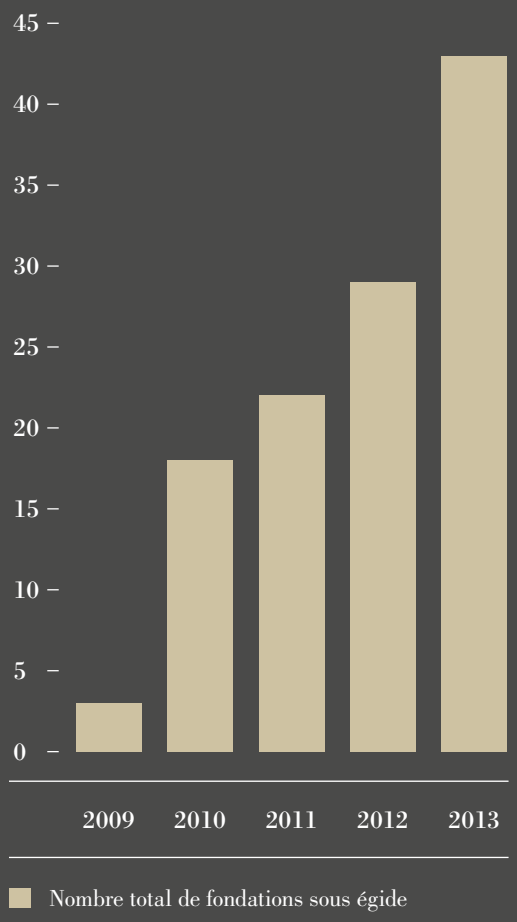

Actifs reçus - Actifs faisant l'objet d'un engagement (dons et legs)

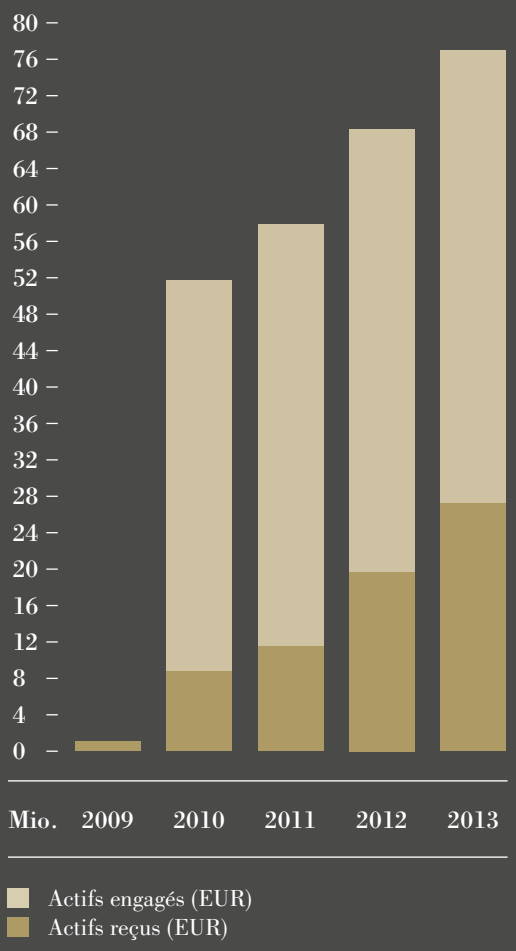

Dépenses missions

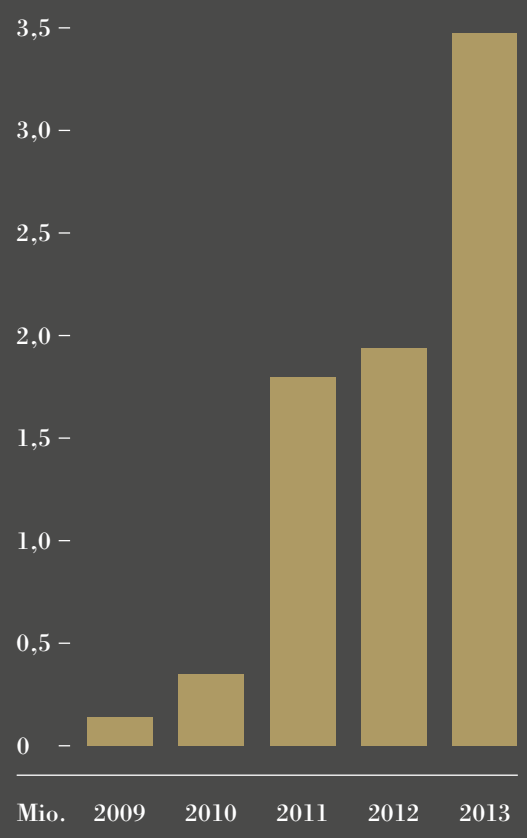

Dépenses missions (EUR)

Nature des fondations abritées

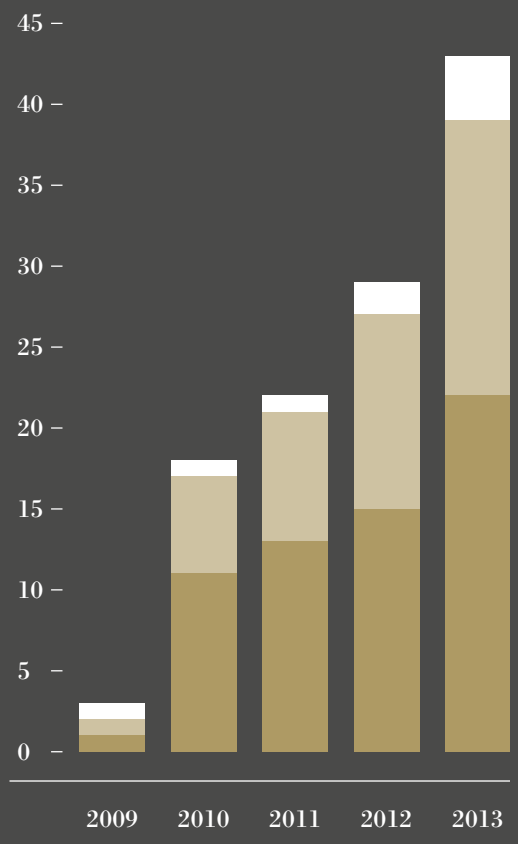

Fondation de flux : les sommes versées chaque année par les fondateurs sont investies dans les projets choisis

Fondation à dotation : les revenus du capital de la fondation sont utilisés pour soutenir les causes et projets choisis

Fondation hybride : fondation à dotation initiale et versements ponctuels

Nature des fondateurs

- Privés 83,72 %
- Sociétés 16,28 %

Pays de résidence des fondateurs

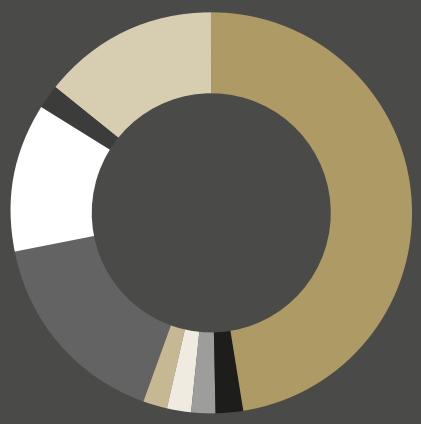

- Luxembourg 47 %
- Finlande 2 %
- Danemark 2 %
- Italie 2 %
- Royaume-Uni 2 %
- Allemagne 16%
- Belgique 12 %
- Suisse 2 %
- France 14 %

Dépenses missions par secteur

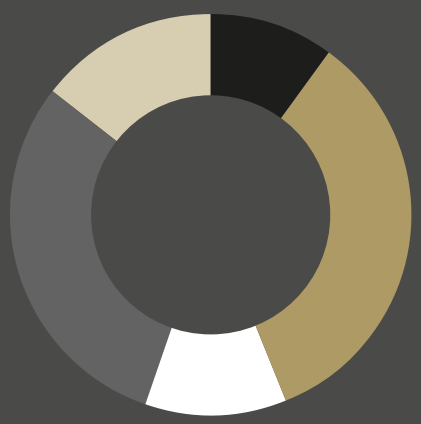

- Santé et Recherche 10,1 %
- Pauvreté et Cohésion Sociale 33,9 %
- Culture et Diversité 11,3 %
- Education Universelle 30,3 %
- Biodiversité et Changement Climatique 14,4 %

Répartition des projets par secteur

- Santé et Recherche 8,1 %
- Pauvreté et Cohésion Sociale 42,4 %
- Culture et Diversité 22,2 %
- Education Universelle 14,1 %
- Biodiversité et Changement Climatique 13,1 %

Avant-propos du Président

Pierre Gramegna
Ministre des Finances
Président du Conseil d'Administration

Il y a cinq ans, la Fondation de Luxembourg a été créée par l'Etat luxembourgeois et l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte. Si en 2008 il s'agissait d'une initiative tout à fait inédite, la Fondation abrite aujourd'hui 43 fondations sous son égide, une preuve que l'engagement philanthropique au Luxembourg continue à se développer avec succès. Nommé récemment président de la Fondation de Luxembourg, je suis heureux de partager avec vous dans ce rapport annuel les activités que la Fondation de Luxembourg a réalisées au nom des fondateurs depuis sa création.

Pour le gouvernement, l'évolution de la philanthropie au Luxembourg est essentielle puisqu'elle contribue à l'amélioration du bien-être général tout en innovant et en diversifiant l'offre de services de notre place financière. A ce jour, le conseil en philanthropie fait partie intégrante d'une gamme complète de services de gestion de fortune.

Du point de vue de l'origine des fondateurs, je me réjouis de constater que plus de la moitié des fondateurs sont des ressortissants d'autres pays européens. Ceci prouve l'attractivité du Luxembourg et reflète le caractère international de notre pays qui offre par le biais de la Fondation de Luxembourg aux donateurs la possibilité de soutenir des projets dans divers secteurs à travers les continents.

Je suis très heureux de voir l'engagement social fort des personnes donatrices et je tiens à les remercier chaleureusement pour leur contribution et leur soutien. C'est grâce à leur générosité que les innombrables projets de la Fondation peuvent être réalisés. Enfin, je tiens également à féliciter l'équipe dynamique qui dirige la Fondation de Luxembourg du travail accompli.

Pierre Gramegna

Avant-propos de la Directrice

Tonika Hirdman
Directrice Générale

Dans un contexte difficile de croissance mondiale ralentie, les besoins de partage guidés par la bonté humaine sont plus que jamais nécessaires. Heureusement, les crises économiques et les transformations sociales n'ont pas changé ce trait naturel humain. En effet, ces dernières années ont vu plus de philanthropes que jamais auparavant au Luxembourg. La philanthropie est pour eux l'occasion d'une rencontre, d'un échange avec des acteurs culturels ou sociaux et notre rôle est d'accompagner ces donateurs dans la réalisation de leurs souhaits. En vous présentant ce rapport annuel résumant notre activité en 2013, j'ai le grand honneur de partager avec vous les belles réussites réalisées au nom des fondateurs privés.

En cette fin d'année 2013, nous comptons 43 fondations sous notre égide. Celles-ci représentent environ 80 millions d'euros destinés au service de l'intérêt général. Nous sommes contents de noter que 2013 a été une année record pour la jeune Fondation de Luxembourg, qui a d'ailleurs fêté ses cinq ans au mois de décembre, avec la constitution de 14 nouvelles fondations abritées. Les fondateurs à l'origine de ces 43 fondations, qui sont à la fois des particuliers et des sociétés, soit luxembourgeois, soit étrangers, s'engagent dans des secteurs variés comme l'éducation et la culture, la lutte contre les changements climatiques ou encore la pauvreté et la cohésion sociale. Parmi ces réalisations, nous pouvons notamment citer le soutien au Foyer de Jour Kannerland au Luxembourg, qui a permis d'offrir un accompagnement scolaire individuel à des enfants et adolescents vulnérables. Au niveau international, le projet d'énergie solaire pour le St. Gabriel's Hospital au Malawi répond d'une façon fiable aux besoins d'électricité liés aux soins médicaux. Enfin, dans le secteur culturel, nous pouvons évoquer l'accompagnement d'artistes lors de l'évènement « Nuit Blanche » organisé à Paris.

Dans le but de continuellement améliorer la qualité de nos services, nous avons en 2013 poursuivi une revue stratégique concernant notre activité, étude effectuée par PricewaterhouseCoopers, comprenant des interviews avec une trentaine de participants, allant des donateurs aux organisations bénéficiaires en passant par des banques privées et des notaires. Les résultats de cette étude ont été très encourageants et montrent que la Fondation évolue dans la bonne direction. Elle a été à la base du travail de la Fondation de Luxembourg pour l'élaboration de son plan stratégique pour la période 2014-2018. Ce plan, dans lequel nous nous sommes beaucoup investis durant toute l'année et qui couvre l'ensemble de l'activité et de l'environnement de la Fondation, a été approuvé par le Conseil d'Administration en décembre 2013.

Dans l'environnement tant national qu'européen dans lequel nous travaillons, certains défis attendent encore la philanthropie à l'avenir. C'est une des raisons pour lesquelles la Fondation de Luxembourg a participé, à l'initiative de l' European Foundation Centre, à une lettre ouverte à la présidence de l'Union Européenne pour propager la mise en place d'un nouveau statut de fondation européenne. Le but est de permettre aux fondations de se consacrer plus facilement à des causes d'utilité publique en éliminant les coûts et les barrières pour les fondations actives en Europe. Ce statut, déjà reconnu par la Commission européenne, doit encore être approuvé par le Parlement européen et le Conseil des ministres européens.

Afin de stimuler l'engagement philanthropique et de promouvoir le Luxembourg dans ce domaine, nous avons participé en 2013 à la rédaction de nombreux articles et à plusieurs conférences et panels aussi bien au niveau national qu'international. Dans le même but, le lancement en 2013 d'une communication digitale sous forme de « e-news » nous permet de promouvoir les principales activités et engagements des fondations sous notre égide. Cette publication est un complément de notre newsletter biannuelle, qui a pour vocation de suivre l'évolution de la philanthropie européenne.

Au vu de la puissance de la place financière au Luxembourg, nous incitons continuellement les banques privées à inclure la philanthropie dans leur offre de gestion de fortune. C'est la raison pour laquelle nous avons organisé tout au long de l'année de nombreuses présentations, discussions et évènements destinés aux gestionnaires de fortunes. Nous sommes heureux de constater qu'à ce titre, la philanthropie joue à ce jour un rôle grandissant au sein du secteur financier et que notre travail de sensibilisation a porté ses fruits.

Dans cette perspective, il est encourageant de constater que la philanthropie, sur recommandation de la Fondation de Luxembourg, a été inclue comme un des thèmes clés dans le cadre de l'« Executive Programme in Wealth Management » développé par la Luxembourg School of Finance et tenu pour la première fois en mai 2013 avec une trentaine d'étudiants. Notre participation en tant que partenaire et expert s'est traduite par une formation spécifique sur le sujet de la philanthropie dans le contexte d'une gestion de fortune.

Nous voyons également notre rôle comme promoteur pour une philanthropie plus efficace et plus consciente favorisant des collaborations. Dans cette optique, nous avons organisé cette année une deuxième table ronde réunissant les fondateurs des fondations sous notre égide, cette fois sur le thème de la philanthropie en famille. Notre ambition était de permettre aux membres de familles de diverses nationalités d'échanger sur leurs expériences et leurs engagements.

Année dense, intense et riche de beaux succès, 2013 fut aussi une année pleine de promesses pour l'avenir. Un des objectifs principaux de la stratégie de la Fondation de Luxembourg pour les cinq prochaines années est d'accélérer la croissance de notre activité au bénéfice de l'intérêt général. A ce titre, nous espérons doubler le nombre de fondations sous notre égide d'ici la fin de 2018. Cette approche très ambitieuse va demander un effort particulier. A cet égard, nous envisageons pour 2014 toute une série de présentations, de tables rondes et autres évènements de sensibilisation. La nouvelle loi portant sur les family offices, lancée au Luxembourg à la fin de 2012 dans le but d'attirer de nouvelles fortunes au Luxembourg, pourra nous aider dans cette perspective. Nous suivons également avec un grand intérêt l'inauguration future au Luxembourg du port franc pour l'art, qui ouvrira des perspectives pour des collectionneurs d'art souhaitant partager leurs trésors avec le grand public.

Exercice toujours délicat de rassembler en un seul document l'intense activité de la Fondation de Luxembourg. Vous trouverez dans les pages suivantes les descriptifs des diverses fondations, ainsi que leurs secteurs d'engagements et les projets qu'elles soutiennent.

Nous voulons remercier les nombreux donateurs avec qui nous avons collaboré en 2013 pour leur confiance en notre travail. Nous tenons également à remercier les présidents et représentants des comités de gestion et tous les partenaires, dont les membres du Comité de Conseil, qui nous ont soutenu d'une manière ou d'une autre et dont nous saluons la ténacité, l'expertise et l'engagement.

Je vous souhaite une bonne lecture,

Tonika Hirdman

« 2013 a été une année record pour la jeune Fondation de Luxembourg qui a fêté ses cinq ans au mois de décembre. Ces dernières années ont vu plus de philanthropes que jamais auparavant au Grand-Duché et en Europe. »

Présentation des fondations abritées sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Akuo Foundation
sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Date de création :
Novembre 2011

Président du Comité de Gestion :
Maître Nicolas Vivien

Objectif :
Contribuer à des projets à caractère humanitaire et d'aide au développement dans le monde entier au moyen d'actions favorisant l'accès pour des populations défavorisées aux énergies renouvelables, à l'éducation, à l'eau et à la santé et à la protection de l'environnement.

Réalisations :
Mise en place d'un projet de développement durable sur l'île de Nosy Faly à Madagascar, combinant le classement de l'île en zone naturelle protégée, les créations d'une école alternative et d'une ferme expérimentale. Construction d'une école bioclimatique au Maroc avec un système éducatif intégrant les principes de l'écologie, en collaboration avec GoodPlanet. Soutien pour la campagne de sensibilisation contre la destruction des océans profonds de l'association Bloom.

AMSC Stiftung
sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Date de création :
Mars 2013

Président du Comité de Gestion :
Monsieur Dennis Fellens

Objectif :
Soutenir l'éducation au Luxembourg et dans le monde, en appliquant une approche plus humaniste de la pédagogie, mettant l'enfant au centre de l'attention.

Réalisations :
Les premières subventions vont être allouées dans le courant de l'année 2014.

Annen Stiftung
sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Date de création :
Octobre 2013

Président du Comité
de Gestion :
Maître Albert Rodesch

Objectif :
Soutenir des enfants atteints d'une maladie incurable vivant dans un hospice, dans le but de leur apporter des soins palliatifs pédiatriques et de les accompagner d'une manière digne et adaptée à leurs besoins.

Réalisations :
Soutien à Kinder- und Jugend Hospiz Balthasar à Olpe en Allemagne.

Fondation Antoine et Angela
sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Date de création :
Mai 2013

Président du Comité
de Gestion :
Maître Frank Olivier Cera

Objectif :
Soutien aux populations les plus démunies à Madagascar et à l'amélioration des conditions de vie en donnant l'accès aux produits de première nécessité, à l'éducation et aux soins de santé.

Réalisations :
Les premières subventions seront allouées dans le courant de l'année 2014.

Atoz Foundation
sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Date de création :
Novembre 2012

Président du Comité
de Gestion :
Monsieur Christian Schaack

Objectif :
Soutenir le développement et la mise en œuvre de projets liés à l'éducation et à l'enseignement supérieur dans les domaines de la fiscalité internationale, l'économie, le droit et la finance. Encourager le développement de projets visant à accroître la cohésion sociale et l'amélioration des conditions de vie des personnes démunies ou des personnes affectées par les maladies.

Réalisations :
Financement de la Chaire ATOZ en droit fiscal européen et international auprès de l'Université du Luxembourg.
Soutien au service « Dys-Positiv » aidant les enfants atteints d'un trouble dyslexique, et financement d'un soutien scolaire individualisé aux enfants du Foyer de Jour Kannerland au Luxembourg.

Fondation Auxilium
sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Date de création :
Avril 2012

Président du Comité
de Gestion :
Monsieur Carlo Schlesser

Objectif :
Soutien aux personnes les plus démunies et défavorisées dans le monde entier à travers des activités qui visent l'amélioration de la condition humaine, dans un esprit de durabilité et dans le respect de l'environnement.

Réalisations :
Participation à un projet d'énergie solaire pour le St. Gabriel's Hospital au Malawi, en collaboration avec la Fondation Ste Zithe.

Fondation Campine Vivante
sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Date de création :
Décembre 2009

Président du Comité
de Gestion :
Monsieur Frantz Muller

Objectif :
Préserver le patrimoine naturel, culturel, historique et humain de la région de la Campine, en Belgique.

Réalisations :
Soutien à un projet de l'organisation Natuurpunt visant la création et l'entretien d'une réserve naturelle dans les bassins fluviaux de la Grande et Petite Nete et contribution aux travaux de conservation des bâtiments historiques de l'Abbaye de Postel en Belgique.

The C. Ehrnrooth Foundation
sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Date de création :
Juillet 2010

Président du Comité
de Gestion :
Monsieur Magnus Karle

Objectif :
Promouvoir la recherche scientifique, l'étude des beaux-arts, la littérature et les activités culturelles. Egalement en mesure de financer de l'équipement médical et de s'engager pour apporter une aide ponctuelle lors d'incidents touchant les hommes ou l'environnement.

Réalisations :
En 2013, deux bourses d'études ont été attribuées à de jeunes docteurs provenant de la Syrie et d'Ouzbékistan en cours de spécialisation en chirurgie neurologique à la Clinique de Chirurgie Neurologique de l'Hôpital Central Universitaire d'Helsinki.

CVC Capital Partners Foundation
sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Date de création :
Mai 2011

Président du Comité
de Gestion :
Monsieur Nat Sloane

Objectif :
Soutenir la création et la croissance des organisations œuvrant pour l'intérêt général, identifiées par des sociétés ou personnes associées avec le groupe CVC, et plus particulièrement des organisations agissant dans le domaine de « venture philanthropy ».

Réalisations :
Collaborations pluriannuelles avec Impetus Trust, Social Ventures Hong Kong et NESsT. Soutien financier aux organisations qui s'engagent pour des jeunes en difficulté comme entre autres Toekomst Ateliers de l'Avenir, Merlin's Magic Wand et Jumpstart.

Education and Integration for All Foundation
sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Date de création :
Juillet 2009

Président du Comité
de Gestion :
Monsieur Fernand Schaber

Objectif :
Améliorer les conditions de vie physiques, mentales, morales et psychologiques d'enfants orphelins ou vulnérables, notamment à travers le renforcement de leurs conditions de scolarité aussi bien au Luxembourg qu'à l'étranger.

Réalisations :
Financement du Réseau Mehozetu en Namibie, un réseau d'écoles créées par des bénévoles locaux dans le but de prendre en charge des enfants orphelins ou vulnérables.

ESSKA Foundation
sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Date de création :
Septembre 2013

Président du Comité
de Gestion :
Professeur
João Espregueira-Mendes

Vice-Président :
Monsieur Jeannot Krecké

Objectif :
Elever le niveau des soins et atteindre l'excellence à travers l'éducation et la recherche dans le domaine de la médecine sportive et des maladies dégénératives des articulations.

Réalisations :
Financement d'une plateforme d'e-learning dans le domaine de la médicine sportive.

Fondation Enovos
sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Date de création :
Septembre 2010

Président du Comité
de Gestion :
Monsieur Marc Solvi

Objectif :
Préserver la planète et le bien-être des générations futures en insistant sur la mise en valeur et le développement des sources d'énergie renouvelables au niveau du Luxembourg et de la Grande Région ; et en soutenant des projets sociaux aidant les membres de la société qui nécessitent un appui particulier.

Réalisations :
Attribution du 2ième Prix d'Excellence de la Fondation Enovos dans le but de valoriser les études et carrières d'ingénieurs. Financement d'un projet de recherche concernant les performances photovoltaïques avec le CRP Henri Tudor. Soutien pour le Fonds Nova Naturstroum et bourses attribuées entre autres à la Fondation Kriibskrank Kanner, Special Olympics et Päerd's Atelier.

Fondation Eté
sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Date de création :
Août 2009

Président du Comité
de Gestion :
Madame Josée Hansen

Objectif :
Soutenir de manière flexible des projets individuels dans les domaines de l'éducation, de la culture et du social au Luxembourg, en donnant le « coup de pouce » non bureaucratique pouvant faciliter ou accélérer la réalisation du projet.

Réalisations :
Financement de projets multiples dans les domaines de l'éducation, de la culture et du social au Luxembourg.

Fondation Germanus
sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Date de création :
Août 2013

Président du Comité
de Gestion :
Monsieur Frédéric Haupert

Objectif :
Soutenir les personnes en détresse, et plus particulièrement les enfants et les adultes ayant besoin de soins médicaux.

Réalisations :
Financement d'un programme de renforcement familial et d'éducation au Sénégal de SOS Villages d'Enfants et à un projet de recherche opérationnelle de Médecins Sans Frontières en Sierra Leone.

Fondation Hope
sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Date de création :
Novembre 2013

Président du Comité
de Gestion :
Maître Léonie Grethen

Objectif :
Venir en aide aux jeunes enfants défavorisés par le financement d'hospitalisations d'enfants dans la région de Bethléem en Israël, indépendamment de leur provenance, race et religion.

Réalisations :
Les premières subventions seront allouées dans le courant de l'année 2014.

Fondation Christine Tesch-Goblet d'Alviella appelée La Violette
sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Date de création :
Mars 2010

Président du Comité
de Gestion :
Les Fondateurs

Vice-Président :
Madame Audrey Bossuyt

Objectif :
Aider les personnes atteintes d'un cancer à améliorer leurs conditions de vie ou à tout simplement revivre à travers l'art, tant dans la phase de chimiothérapie et/ou de radiothérapie que dans la phase de rémission.

Réalisations :
Organisation d'ateliers d'art thérapie, en collaboration avec la Fondation Cancer.

Fondation Liberté
sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Date de création :
Décembre 2013

Président du Comité
de Gestion :
Le Fondateur

Vice-Président :
Dr. Jean-Baptiste Niedercorn

Objectif :
Soutenir des activités humanitaires orientées vers la santé et l'éducation à travers le monde.

Réalisations :
Les premières subventions seront allouées dans le courant de l'année 2014.

Fondation Lily & Francy
sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Date de création :
Décembre 2010

Président du Comité
de Gestion :
Maître Francis Kesseler

Objectif :
Soutenir les enfants orphelins ou abandonnés dont le placement est rendu nécessaire.

Réalisations :
Collaboration pluriannuelle avec la Fondation Lëtzebuerger Kannerduerf en vue de développer la formation du personnel encadrant des enfants traumatisés.

Fondation Linckels-Voss
sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Date de création :
Septembre 2010

Président du Comité
de Gestion :
Monsieur Eugène Linckels

Vice-Président :
Maître Carine Feipel

Objectif :
Soutenir les populations les plus démunies dans des pays en voie de développement présentant une certaine stabilité politique. Faciliter, améliorer et promouvoir l'accès aux études supérieures et/ou universitaires dans le but d'encourager les nouvelles générations à entamer et réussir leur parcours académique.

Réalisations :
Financement du programme de renforcement familial conduit par SOS Villages d'Enfants Monde à Sinje au Libéria.
Soutien pour un projet de construction de logements pour des étudiants universitaires provenant des peuples indigènes au Brésil, en collaboration avec Bridderlech Deelen.

The Loo & Lou Foundation
sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Date de création :
Avril 2013

Président du Comité
de Gestion :
Les Fondateurs

Objectif :
Soutenir la création artistique, l'art contemporain en général et la peinture contemporaine en particulier.

Réalisations :
Bourses allouées à deux artistes pour financer leurs projets d'arts exposés dans le contexte de l'évènement « Nuit Blanche » à Paris.

Luxembourg University Foundation
sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Date de création :
Septembre 2013

Président du Comité
de Gestion :
Prof. Dr. Rolf Tarrach

Vice-Président :
Monsieur Alain Georges

Objectif :
Soutien des activités académiques de l'Université du Luxembourg.

Réalisations :
Les premières subventions seront allouées dans le courant de l'année 2014.

The Mangrove Foundation
sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Date de création :
Décembre 2009

Président du Comité
de Gestion :
Monsieur Paul Helminger

Objectif :
Agir et encourager d'autres à agir pour la préservation de la planète à l'image d'un habitat convenable pour les générations futures. Sensibiliser le grand public et soutenir des organisations, des personnes et des projets présentant des solutions viables et durables aux problèmes environnementaux et socioéconomiques actuels.

Réalisations :
Soutien d'un projet de SOS Sahel International Luxembourg, visant le développement économique à travers la protection environnementale et la reforestation.
Financement d'un projet d'amélioration de la condition de vie des femmes tribales dans 10 villages en Inde.

Fondation Maor Ben Zion
sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Date de création :
Février 2010

Président du Comité
de Gestion :
Madame Shanti George

Objectif :
Contribuer au développement d'une société vivant en paix à travers le soutien de projets visant l'amélioration de l'éducation des jeunes issus des quartiers populaires en Israël.

Réalisations :
Financement du projet Maor Ben Zion à Petach-Tikva en Israël dont le but est de former les éducateurs d'écoles publiques dans l'application d'une méthodologie pédagogique, visant à éviter l'apparition de troubles du comportement et de la violence entre les élèves.

Fondation Marienburg
sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Date de création :
Octobre 2010

Président du Comité
de Gestion :
Monsieur Helmut Schröer

Objectif :
Soutenir des jeunes en difficulté et encourager la coopération dans les domaines culturel et scientifique au niveau de la Grande Région (Luxembourg, Saarland, Rheinland-Pfalz, Lorraine).

Réalisations :
Aide aux jeunes confrontés aux conséquences de la violence au Luxembourg à travers un projet réalisé en collaboration avec la Main Tendue d'Angela.
Soutien à Young Caritas pour stimuler et promouvoir l'engagement social des jeunes.
Financement d'un symposium de l'Université de Trèves concernant les processus de transformation aux niveaux économique, écologique, juridique et social dans la Grande Région.
Promotion des projets culturels transfrontaliers d'Espace Culturel Grande Région.

The Micah 6:8 Foundation
sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Date de création :
Août 2010

Président du Comité
de Gestion :
Monsieur David Steinegger

Objectif :
Soutenir des projets dans l'esprit chrétien qui ont comme but de répondre aux besoins des populations pauvres et défavorisées, indépendamment de leurs convictions religieuses. Aider les personnes souffrant de la pauvreté, de troubles d'apprentissage, de problèmes familiaux ou de difficultés sociales liés à un milieu de vie difficile.

Réalisations :
Bourses allouées à diverses organisations à échelle internationale dans le domaine social.
Financement de deux orphelinats en Inde et au Nigéria et à un projet d'éducation en Roumanie.

Fondation Michelle
sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Date de création :
Juillet 2013

Président du Comité
de Gestion :
Monsieur Ralf Britten

Objectif :
Promotion de projets culturels dans le domaine de la musique classique par l'octroi de bourses à de jeunes musiciens talentueux en Europe. Soutien d'enfants défavorisés au Luxembourg.

Réalisations :
Les premières subventions seront allouées dans le courant de l'année 2014.

Fondation Notre Dame
sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Date de création :
Octobre 2009

Président du Comité
de Gestion :
Monsieur Hubert Peters

Objectif :
Sauvegarder le patrimoine culturel et architectural de la Cathédrale Notre Dame de Luxembourg en soutenant les organismes ayant comme objectif la conservation, la restauration et la mise en valeur de la Cathédrale.

Réalisations :
Participation à la réparation de l'orgue symphonique de la Cathédrale Notre Dame de Luxembourg.

Fondation Olivier
sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Date de création :
Décembre 2012

Président du Comité
de Gestion :
Monsieur Romain Bausch

Vice-Président :
Monsieur Roger Molitor

Objectif :
Soutenir des projets venant en aide aux enfants et aux adolescents démunis au Luxembourg et dans le monde. Améliorer leurs conditions de vie en soutenant des projets favorisant l'accès à l'eau et aux produits de première nécessité, à l'éducation, au logement et à la santé.

Réalisations :
Les premières subventions seront allouées dans le courant de l'année 2014.

Fondation Pax Christi
sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Date de création :
Janvier 2012

Président du Comité
de Gestion :
Maître Emile Schlesser

Objectif :
Soutenir les individus les plus démunis dans un esprit conforme aux préceptes du Christianisme.

Réalisations :
Financement d'un projet d'intégration des jeunes immigrés au Luxembourg à travers Caritas.
Aide aux épiceries sociales de la Croix Rouge luxembourgeoise.
Soutien pour les activités de l'Ordre de Malte.

Fondation du Pélican de Mie et Pierre Hippert-Faber
sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Date de création :
Décembre 2010

Président du Comité
de Gestion :
Monsieur Pierre Hippert

Objectif :
Participer au financement de projets de recherche biomédicale, voire biotechnologique, à travers l'Université du Luxembourg.
Soutenir des institutions engagées dans le domaine des arts et des lettres.

Réalisations :
Bourses de recherche allouées à des doctorants au sein de la Doctoral School in Systems and Molecular Biomedicine de l'Université du Luxembourg.
Financement de la réalisation du magazine 'La Villa' du musée Villa Vauban à Luxembourg.

Fondation R, des révolutions minuscules pour « réparer » la société
sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Date de création :
Novembre 2013

Président du Comité
de Gestion :
A déterminer

Objectif :
Soutenir des initiatives culturelles et sociétales dans le monde qui apportent des réponses innovantes aux grands défis contemporains tels que l'éducation, la santé, l'alimentation et la migration.

Réalisations :
Les premières subventions seront allouées dans le courant de l'année 2014.

Fondation Soins de santé dans la province d'Equateur
sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Date de création :
Novembre 2013

Président du Comité
de Gestion :
Madame Catherine Bourin

Objectif :
Soutenir la promotion des soins de santé et l'éducation pour les personnes les plus démunies en République du Congo, prioritairement dans la province d'Equateur.

Réalisations :
Les premières subventions seront allouées dans le courant de l'année 2014.

Stiftung Pflanzen für Menschen
sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Date de création :
Décembre 2010

Président du Comité
de Gestion :
Monsieur Rüdiger Jung

Objectif :
Apporter une aide à des personnes socialement défavorisées, et tout particulièrement aux enfants qui se retrouvent dans le besoin suite à une catastrophe naturelle, un conflit ou à des conditions de vie difficiles.

Réalisations :
Financement de projets en faveur d'enfants abandonnés ou orphelins en Bolivie, au Malawi et en Ouzbékistan.

Stiftung für europäische Bildung und Kultur
sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Date de création :
Septembre 2010

Président du Comité
de Gestion :
Monsieur Charles Hamer

Objectif :
Soutenir des activités et projets visant le développement et la consolidation de l'éducation et de la culture européenne.

Réalisations :
Financement de projets culturels et éducatifs touchant l'échange interculturel et la promotion des idéaux européens.

Synshandicappedes Motionsfond
sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Date de création :
Avril 2011

Président du Comité
de Gestion :
Monsieur Jesper Andersen

Objectif :
Soutenir les malvoyants au Danemark souhaitant s'adonner à des activités sportives.

Réalisations :
Allocation de bourses à des personnes malvoyantes dans le but de financer leur pratique du sport.

Fondation Tremplin
sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Date de création :
Décembre 2010

Président du Comité
de Gestion :
Monsieur Christian Billon

Objectif :
Soutenir des projets à caractère social, éducatif ou favorisant la cohésion sociale. La priorité est donnée à des initiatives nées dans la Grande Région et qui présentent le potentiel de s'autofinancer dans le futur.

Réalisations :
Remise du Prix Tremplin dans le cadre de 1,2,3 Go Social, un programme d'accompagnement pour des porteurs de projets d'entreprises à finalité sociale ou solidaire au Grand-Duché du Luxembourg.

Fondation Verso
sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Date de création :
Avril 2013

Président du Comité
de Gestion :
Monsieur Franco Toscano

Objectif :
Soutenir des projets à caractère humanitaire et de solidarité sociale dans les secteurs éducatifs et culturels, ainsi que dans la promotion de la santé publique, sans distinction de classe, idéologie ou de religion. Contribuer également à la préservation de l'environnement.

Réalisations :
Financement d'un projet d'écoles ambulantes au Burkina Faso.

* Six fondations abritées ont été créées durant les quatre dernières années, pour devenir actives au décès de leurs fondateurs.

Présentations des domaines d'action et des projets soutenus par les fondations sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Santé et Recherche

Le développement des sciences en général et la recherche médicale en particulier ont joué un rôle crucial dans l'amélioration de la santé publique. Ils sont essentiels dans l'identification et la mesure du rôle des conditions environnementales, du style de vie et des prédispositions génétiques sur le développement de diverses maladies et pathologies. Leurs études permettent de développer des stratégies d'action pour améliorer la santé publique et d'évaluer leurs impacts.

En 2013, huit fondations sous l'égide de la Fondation de Luxembourg se sont investies dans ce secteur. A titre d'exemples, la Fondation C. Ehrnrooth a poursuivi son programme de bourses en finançant deux docteurs, d'origine syrienne et ouzbèke, qui sont en cours de spécialisation en chirurgie neurologique à l'Hôpital Central Universitaire d'Helsinki. Dans le but de stimuler la coopération dans la Grande Région dans le domaine des sciences, la Fondation Marienburg a financé un colloque sur le thème de la transformation socio-écologique dans une zone transfrontalière européenne, organisé par l'Université de Trèves. De son coté, au Luxembourg, la Fondation La Violette offre aux patients atteints d'un cancer la possibilité de suivre des ateliers d'art thérapie.

Dans les pays émergents, les résultats de la recherche médicale sont souvent dissociés des pratiques médicales sur le terrain. Les nouvelles connaissances scientifiques ne sont pas toujours mises en application. C'est dans ce contexte que la Germanus Stiftung a soutenu un projet de recherche opérationnelle afin d'améliorer les soins de santé pédiatrique en Sierra Léone.

Médecins Sans Frontières, Sierra Leone
Germanus Stiftung

Pauvreté et Cohésion Sociale

De nos jours, plus d'un milliard de personnes vivent encore sous le seuil de l'extrême pauvreté, estimé à 1,25 dollar par jour et par personne, selon la Banque mondiale. La pauvreté n'est pas seulement économique ; elle se définie également par la malnutrition, une espérance de vie réduite, le manque d'eau potable et de système sanitaire, l'analphabétisme et l'exclusion sociale et culturelle. La pauvreté et les problèmes sociaux ne touchent pas seulement les habitants des pays émergents. Près d'un quart des Européens, soit 124 millions de personnes, sont aujourd'hui menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale, dont 10 % sont en situation de privation matérielle sévère (statistiques Eurostat 2012).

Le secteur de la lutte contre la pauvreté et cohésion sociale représente 33 % des dépenses totales, le domaine le plus soutenu par les fondations abritées sous l'égide de la Fondation de Luxembourg. En 2013, les fondations abritées ont soutenu une quarantaine de projets sur trois continents, avec un fort accent sur les plus vulnérables, les enfants et les jeunes. Des programmes visant l'amélioration des conditions de vie d'enfants ont été soutenus par le renforcement familial et l'autonomisation des femmes au Sénégal, au Libéria et en Inde. Plusieurs fondations abritées ont également assisté des enfants et des jeunes vulnérables ou orphelins dans des pays tels que la Roumanie, le Nigéria et l'Ouzbékistan.

En outre, CVC Capital Partners Foundation a soutenu de multiples projets en appliquant l'approche de « Venture Philanthropy » dans le but de donner un coup de pouce à des jeunes en difficulté. Sur le territoire luxembourgeois, des aides ont été allouées à l'insertion professionnelle des immigrés, aux jeunes face à la violence, aux épiceries sociales, ainsi qu'à des foyers pour mineurs. Afin de stimuler l'entrepreneuriat social au Grand-Duché, la Fondation Tremplin a établi le Prix Tremplin, attribué en 2013 à l'association 4motion, pour leur projet « empowerment4employability » favorisant l'employabilité et l'insertion socioprofessionnelle sur le marché du travail.

Toekomst ATELIER del Avenir, Belgium
The CVC Capital Partners Foundation

Culture et Diversité

Le domaine de la culture est perçu comme un champ d'action naturel pour le mécénat et la philanthropie privée, puisqu'historiquement les grands philanthropes sont souvent retenus pour leurs donations à des institutions et hauts lieux de l'expression artistique et de la conservation de la mémoire culturelle. Les donateurs d'aujourd'hui s'intéressent toujours à la culture, mais leur approche est plus personnelle et souvent moins ostentatoire que celle des familles Rockefeller ou Carnegie.

Dans le domaine culturel, les soutiens des fondations abritées se portent sur une vingtaine de projets variés, comme le développement d'espaces d'expression artistique, la promotion des échanges culturels ou la participation à la préservation des sites historiques.

Ainsi, la Fondation Eté a financé de nombreux projets culturels réalisés au Luxembourg comme des pièces de théâtre, des concerts et la production des CDs. D'autres fondations tels que la Stiftung für Europäische Bildung und Kultur et la Fondation Marienburg ont de leur coté soutenu plusieurs projets visant l'échange interculturel dans la Grande Région ou dans la promotion d'idéaux européens. Dans le but de soutenir des artistes émergeants, la Fondation Loo & Lou a contribué à la participation de deux artistes à l'événement « Nuit Blanche » organisé à Paris au mois d'octobre.

Kulturaum Großregion, Grande Région
Fondation Marienburg

Education Universelle

Selon l'UNESCO, l'éducation est « un droit fondamental et universel de la personne, utile en elle-même pour améliorer la qualité de vie et en tant que composante essentielle du développement social et humain ». L'éducation est également un facteur fondamental pour le développement économique d'un pays. Eduquer et former les enfants permet d'améliorer leurs conditions de vie matérielles et de les aider à se construire comme individus.

Par leurs actions à travers le monde, les fondateurs démontrent que l'éducation est un thème important à leurs yeux. Leurs implications se traduisent par des actions concrètes pour assurer un enseignement gratuit et accessible à tous. Au Brésil, la Fondation Linckels-Voss favorise l'entrée aux études supérieures des jeunes indigènes à travers la construction de logements universitaires qui sont adaptés à leurs besoins spécifiques et à leurs diversités culturelles. En Israël, le personnel enseignant dans les maternelles de la Commune de Petach Tikva a vu, grâce au soutien de la Fondation Maor Ben Zion, l'impact positif d'une méthodologie pédagogique visant à éviter les tensions et la violence entre les élèves. La Fondation EIFA, quant à elle, continue son soutien au Mehozetu Network pour la construction de plusieurs écoles en Namibie. Au Luxembourg, les jeunes du Foyer de Jour Kannerland ont reçu des cours scolaires supplémentaires avec l'aide de l'Atoz Foundation. Basé sur le modèle à succès du IMC Weekend School à Amsterdam aidé par le financement de CVC Capital Partners Foundation, l'Atelier de l'Avenir lutte contre le décrochage scolaire et le chômage des jeunes à Bruxelles.

The Church Alliance for Orphans, Namibia
Education and Integration for All Foundation

Biodiversité et Changement Climatique

La conservation de la biodiversité ainsi que la lutte contre le changement climatique sont considérées comme les défis cruciaux du 21ième siècle. De nos jours, l'emprunt écologique du monde calculé en terme de consommation des ressources par rapport à la surface planétaire, a été estimé à 1,3 planètes. Les désastres écologiques nourrissent également les conflits, les guerres, et sont les raisons de migrations massives, de famines ou d'épidémies. D'autre part, la sauvegarde de la biodiversité peut jouer un rôle positif réel dans la réduction des effets du changement climatique, qui menace aujourd'hui les écosystèmes naturels et les êtres humains.

Dans ce contexte, l'Akuo Foundation a contribué à sensibiliser le grand public et les décideurs européens sur la problématique de la destruction des océans profonds, à travers la campagne de l'association Bloom. Le projet de développement durable sur l'île de Nosy Faly à Madagascar, également réalisé par l'Akuo Foundation, combine le développement économique de l'île tout en respectant l'écosystème ainsi que le bien-être des habitants. En Afrique, l'énergie solaire offre une alternative réaliste et écologique pour répondre aux besoins d'électricité. Grace à l'aide de la Fondation Auxilium, la mise en œuvre d'un système d'alimentation en électricité solaire pour l'hôpital St Gabriel's des sœurs St. Zithe au Malawi a pu être réalisée. En collaboration avec la Fondation Goodplanet, une école bioclimatique a été construite au Maroc, en utilisant des matériaux naturels comme la terre et avec des savoir-faire ancestraux. Au Luxembourg, la Fondation Enovos continue de soutenir un programme de recherche scientifique visant la prévision de la performance photovoltaïque, en collaboration avec le CRP Henri Tudor.

Fondation Sainte Zithe, Malawi
Fondation Auxilium

Rapport du réviseur d'entreprises agréé

Au Conseil d'Administration de
la Fondation de Luxembourg
12, rue Erasme
L-2012 Luxembourg

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Fondation de Luxembourg, comprenant le bilan au 31 décembre 2013 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'Administration dans l'établissement et la présentation des comptes annuels

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement et la présentation de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du réviseur d'entreprises agréé

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique ainsi que de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement du réviseur d'entreprises agréé, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, le réviseur d'entreprises agréé prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

À notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de Fondation de Luxembourg au 31 décembre 2013, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

Ernst & Young
Société Anonyme
Cabinet de révision agréé

Bernard Lhoest
Luxembourg, le 7 avril 2014

1

4

5

2

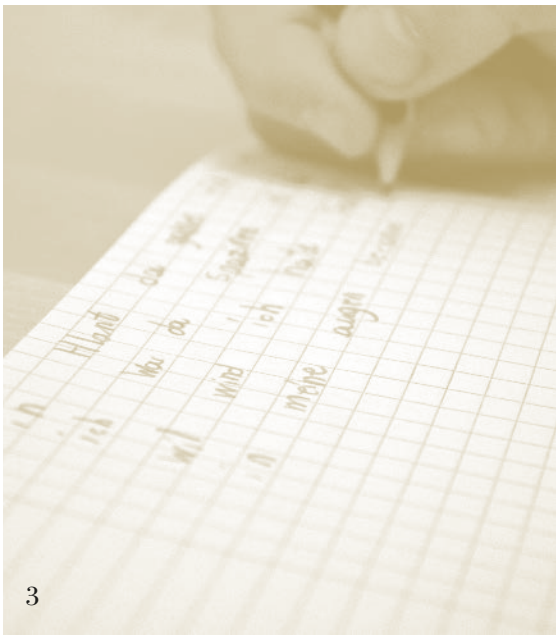

3

Nous avons organisé un concours photo parmi les organisations ayant reçu un soutien à travers la Fondation de Luxembourg. Grâce à leur engagement, nous avons pu aider à faire la différence.

Un jury indépendant a sélectionné les 33 photos les plus expressives. Par la suite, les visiteurs de notre site ont choisit leurs photos préférées. Les images gagnantes sont publiées dans ce rapport annuel.

1 | Care International, Niger
Stiftung Pflanzen für Menschen

2 | Abbaye de Postel, Belgique
Fondation Campine Vivante

3 | Dys-positiv, Caritas, Luxembourg
The Atoz Foundation

4 | Premier Secours de la Croix de Malte, Luxembourg
Fondation Pax Christi

5 | Natuurpunt, Belgique
Fondation Campine Vivante

Comptes annuels – Bilan

Actif	Notes	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Actif immobilisé	3	**3.160.699**	**3.178.503**
Immobilisations incorporelles		986	-
Licences informatiques		*986*	-
Immobilisations corporelles		9.888	11.707
Autres installations, outillage et mobilier		*9.888*	*11.707*
Immobilisations financières		3.149.825	3.166.796
Titres ayant le caractère d'immobilisations		*3.149.825*	*3.166.796*
Actif circulant		**25.506.261**	**18.745.633**
Autres créances dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		30.701	15.633
Autres valeurs mobilières	4	15.871.265	12.439.578
Avoirs en banques, avoirs en comptes de chèques postaux, chèques et en caisse	5	9.604.295	6.290.422
Comptes de régularisation actif	6	**120.863**	**163.109**
Total Actif		**28.787.823**	**22.087.245**

Bilan au 31 décembre 2013, exprimé en EUR.

Passif	Notes	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Capitaux propres	7	**25.876.145**	**20.727.416**
Fonds propres de la Fondation de Luxembourg		3.500.000	3.500.000
Fonds propres des fondations abritées		22.373.915	17.108.900
Subvention d'équilibre non utilisée		2.230	118.516
Résultat de l'exercice		-	-
Fonds dédiés	8	**2.656.188**	**1.272.717**
Dettes dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		91.729	87.112
Dettes sur achats et prestations de services		53.839	60.983
Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale		7.418	11.317
Dettes fiscales		-	*4.630*
Dettes au titre de la sécurité sociale		*7.418*	*6.687*
Autres dettes		30.472	14.812
Comptes de régularisation passif	9	**163.761**	-
Total Passif		**28.787.823**	**22.087.245**

L'annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

Comptes annuels – Compte de profits et pertes

Charges	Notes	Du 1er jan 2013 au 31 déc 2013	Du 1er jan 2012 au 31 déc 2012
Autres charges externes	10	**189.225**	**177.512**
Frais de personnel	11	**402.164**	**398.624**
Salaires et traitements		*362.975*	*362.876*
Charges sociales couvrant les salaires et traitements		*39.189*	*35.748*
Corrections de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles	3	**8.179**	**6.667**
Intérêts et autres charges financières		**27.618**	**63.494**
Autres intérêts et charges	3	*27.618*	*63.494*
Résultat de l'exercice		-	-
		627.186	**646.297**

Produits	Notes	Du 1er jan 2013 au 31 déc 2013	Du 1er jan 2012 au 31 déc 2012
Autres produits d'exploitation	12	**294.241**	**205.117**
Autres intérêts et autres produits financiers	13	**162.073**	**184.789**
Autres intérêts et produits financiers		*162.073*	*184.789*
Quote-part des legs attribuables à l'exercice	9	**54.587**	-
Subvention d'équilibre	7	**116.285**	**256.391**
		627.186	**646.297**

Pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2013, exprimé en EUR.
L'annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

Fondation de Luxembourg

Annexe au 31 décembre 2013

Note 1 – Généralités

Fondation de Luxembourg (ci-après la « Fondation ») a été constituée le 18 décembre 2008 sous la forme d'une fondation pour une durée illimitée, régie par ses statuts et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif. La Fondation a déplacé, durant l'exercice 2011, son siège social au 12, rue Erasme, L-2012 Luxembourg.

Les statuts de la Fondation ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations en date du 21 janvier 2009. La Fondation est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro G 198.

L'exercice social commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

La Fondation a pour objet de promouvoir l'engagement philanthropique de personnes physiques et morales. A cette fin, elle peut prendre ou soutenir des initiatives et programmes dans les domaines scientifique, social, culturel, environnemental et tous autres domaines d'intérêt général, au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger. En vue de réaliser son objet, la Fondation peut notamment :

- agir par l'information et le conseil ;
- développer des services et outils promouvant et facilitant l'engagement philanthropique ;
- octroyer des soutiens financiers, prix, récompenses et autres subsides à des organisations, publiques ou privées, des groupes d'individus ou des personnes individuelles ;
- lancer des appels à projets ;
- promouvoir des études et recherches ;
- développer des programmes d'actions propres ;
- créer ou participer à d'autres organismes, fondations, associations ou groupements à caractère non lucratif ;
- intervenir par toute autre manière conforme à son objet social.

Les comptes annuels de la Fondation retracent son activité, ses résultats et sa situation patrimoniale au travers de sa mission principale qui est l'accueil et la gestion de fonds et fondations (activité fondations abritées).

Ces comptes comprennent :

- le bilan qui synthétise en valeur actuelle la situation patrimoniale de l'ensemble des éléments gérés par la Fondation, incluant notamment les quarante-trois fondations abritées existantes au 31 décembre 2013 (vingt-neuf fondations abritées existantes au 31 décembre 2012) ;
- le compte de résultat qui récapitule et consolide les produits et les charges de l'année selon leur destination ;
- l'annexe qui complète et commente l'information donnée par le bilan et le compte de profits et pertes.

Les fondations abritées se divisent en deux grandes catégories :

- les fondations avec dotation : elles disposent d'un patrimoine à caractère pérenne et productif de revenus utilisés chaque année au bénéfice de la cause choisie ;
- les fondations de flux : elles fonctionnent grâce à des versements réguliers effectués par le donateur ou par des tiers sollicités par lui.

Au 31 décembre 2013, la Fondation inclut dix-sept fondations avec dotation, vingt-deux fondations de flux et quatre fondations hybrides. Au 31 décembre 2012, la Fondation incluait douze fondations avec dotation, quinze fondations de flux et deux fondations hybrides.

Note 2 – Principales méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux principes comptables généralement admis au Grand-Duché de Luxembourg.

Les comptes annuels de la Fondation ont été préparés conformément aux principes comptables et règles d'évaluation décrites ci-après.

2.1 Base de conversion des éléments exprimés en monnaies étrangères

La Fondation tient sa comptabilité en euros (« EUR ») et les comptes annuels sont établis dans la même devise.

A l'exception des actifs immobilisés qui restent convertis au cours de change historique, les postes de bilan exprimés dans une devise autre que l'EUR sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Seuls sont comptabilisés au compte de profits et pertes les bénéfices et pertes de change réalisés et les pertes de change non réalisées.

Durant l'exercice, les opérations libellées en devise autres que l'EUR sont enregistrées au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

2.2 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, y compris les frais accessoires, ou à leur coût de revient, diminué des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés de telle manière à amortir la valeur des immobilisations corporelles et incorporelles sur la durée d'utilisation.

Les amortissements sont linéaires et sont pratiqués à raison de 33,33 % par an.

Lorsque la Fondation considère qu'un actif immobilisé a subi une diminution de valeur de nature durable, une réduction de valeur complémentaire est effectuée de manière à refléter cette perte. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

2.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont principalement composées de valeurs mobilières à revenu fixe qui ont été acquises avec l'intention de les garder jusqu'à leur échéance.

Les valeurs mobilières à revenu fixe ayant le caractère d'immobilisations financières sont enregistrées à leur prix d'acquisition dans leur devise d'origine. Le prix d'acquisition s'obtient en ajoutant les frais accessoires au prix d'achat. Elles font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan, si le Conseil d'Administration estime que la dépréciation sera durable.

Les différences positives (agios) et négatives (disagios) entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement sont enregistrées en compte de profits et pertes sur la durée de vie résiduelle des actifs concernés. Ces différences sont enregistrées annuellement sur le compte des immobilisations financières, impactant le coût d'acquisition initial à la baisse (agios) ou à la hausse (disagios).

Les immobilisations financières sont également composées de parts d'OPCVM acquises par la Fondation pour du long terme et enregistrées à leur prix d'acquisition dans leur devise d'origine. Elles font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan, si le Conseil d'Administration estime que la dépréciation sera durable.

2.4 Autres créances

Les autres créances sont portées au bilan à leur valeur nominale. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est compromis. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues si les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

2.5 Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont portées au bilan au prix d'acquisition. Le coût d'acquisition s'obtient en ajoutant les frais accessoires au prix d'achat. Le prix d'acquisition est déterminé selon la méthode des prix moyens pondérés.

A la date de clôture, elles sont valorisées au plus bas de leur prix d'acquisition ou de leur valeur de marché. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

La valeur de marché correspond pour :

- les valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé, au dernier cours disponible le jour de l'évaluation ;
- les valeurs mobilières non admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou non négociées sur un autre marché réglementé et les valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé mais dont le dernier cours n'est pas représentatif, à la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi par le Conseil d'Administration.

2.6 Comptes de régularisation actif

Les comptes de régularisation à l'actif du bilan incluent les intérêts courus non échus sur les immobilisations financières.

2.7 Capitaux propres

Les capitaux propres se divisent en fonds propres de la Fondation et fonds propres des fondations abritées. On retrouve les rubriques suivantes :

- la dotation propre de la Fondation, à hauteur de :
  la dotation initiale constituée par les apports des fondateurs ;
  des dotations complémentaires constituées par les legs et donations successifs affectés à la dotation de la Fondation.
- les dotations des fondations abritées de la Fondation : la Fondation ouvre un fonds avec dotation dès lors qu'une ou plusieurs personnes physiques ou morales lui ont affecté, de manière irrévocable, un capital productif de revenus ;
- les reports à nouveau créditeurs ou débiteurs en fin d'exercice des fondations abritées ;
- les réserves : cette rubrique permet aux fondations de constituer des économies, moins liquides que le report à nouveau, mais qui contrairement à la mise à la dotation permet une reprise le moment voulu ;
- le report à nouveau ;
- le résultat de la Fondation.

Les capitaux propres de la Fondation incluent également une subvention d'équilibre, visant à compenser les pertes d'exploitation que la Fondation aurait constatées au cours de ses premières années d'existence si cette subvention ne lui avait pas été accordée. Cette subvention est enregistrée en compte de profits et pertes au rythme des pertes d'exploitation constatées par la Fondation.

2.8 Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par les donateurs ou testateurs à des programmes d'intervention de la Fondation, qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

2.9 Dettes

Les dettes sont portées au bilan à leur valeur de remboursement.

2.10 Comptes de régularisation passif

Les comptes de régularisation au passif du bilan contiennent exclusivement un legs adressé directement à la Fondation. Ce legs est repris en compte de profits et pertes, au rythme défini par le Conseil d'Administration, en accord avec la période minimale sur laquelle une fondation de flux est acceptée.

Note 3 – Actif immobilisé

Au 31 décembre 2013 et 2012, le portefeuille titres de la Fondation est classé parmi les immobilisations financières, le Conseil d'Administration considérant qu'il s'agit d'actifs immobilisés et non de fonds de roulement, qui garantissent la pérennité de la Fondation et lui fournissent les ressources annuelles nécessaires à ses activités.

Pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2013, l'évolution des actifs immobilisés s'analyse comme suit (exprimé en EUR) :

(exprimé en EUR)	
Libellé	Valeur d'acquisition au début de l'exercice
Immobilisations incorporelles	**34.689**
Immobilisations corporelles	**83.051**
Autres installations, outillage et mobilier	*83.051*
Immobilisations financières	**3.289.688**
Total des actifs immobilisés	**3.407.428**

Au 31 décembre 2013, les immobilisations financières ont une valeur de marché de EUR 3.215.048 (2012 : EUR 3.295.433).

Note 4 – Valeurs mobilières

Au cours de l'année 2013, la Fondation a en gestion dix-neuf portefeuilles (2012 : onze portefeuilles) de valeurs mobilières reliés à dix-neuf fondations abritées (2012 : onze fondations abritées) pour un montant net de EUR 15.871.265 (2012 : EUR 12.439.578).

Note 5 – Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse

La trésorerie commune de la Fondation et des fondations abritées est gérée de façon centralisée par la Fondation. Au 31 décembre 2013 et 2012, cette rubrique se décompose de la manière suivante (exprimé en EUR) :

(exprimé en EUR)	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Fondation de Luxembourg	489.764	450.325
Fondations abritées	9.114.531	5.840.097
	9.604.295	**6.290.422**

Additions / Sorties de l'exercice	Valeur d'acquisition à la fin de l'exercice	Corrections de valeur au début de l'exercice	Sorties de l'exercice	Corrections de valeur de l'exercice	Corrections de valeur à la fin de l'exercice	Solde net à la fin de l'exercice
1.204	35.893	(34.689)	–	(218)	(34.907)	986
(1.177)	81.874	(71.344)	7.319	(7.961)	(71.986)	9.888
(1.177)	*81.874*	*(71.344)*	*7.319*	*(7.961)*	*(71.986)*	*9.888*
(90.042)	3.199.646	(122.892)	99.833	(26.762) *	(49.821)	3.149.825
(90.015)	3.317.413	(228.925)	107.152	(34.941) *	(156.714)	3.160.699

* L'amortissement sur l'exercice des agios et disagios sur les immobilisations financières s'élève à EUR 26.762 (2012 : EUR 57.723) comptabilisé en intérêts et autres charges financières.

Note 6 – Comptes de régularisation actif

Au 31 décembre 2013 et 2012, les comptes de régularisation actif de la Fondation se détaillent comme suit (exprimé en EUR) :

(exprimé en EUR)	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Intérêts courus sur comptes bancaires	3.304	6.525
Intérêts courus sur portefeuille de la Fondation	43.301	42.836
Intérêts courus sur portefeuilles des fondations abritées	72.308	110.283
Autres	1.950	3.465
	120.863	163.109

Note 7 – Capitaux propres

Au 31 décembre 2013, les capitaux propres de la Fondation sont constitués des fonds propres de la Fondation de Luxembourg (EUR 3.500.000), des fonds propres des fondations abritées (EUR 22.373.915) et d'une subvention d'équilibre non utilisée (EUR 2.230).

En décembre 2008, la Fondation a reçu une dotation initiale de EUR 5.000.000 de la part de :

- l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg (EUR 2.500.000) ;
- l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte (EUR 2.500.000).

Cette dotation initiale incluait une subvention d'équilibre de EUR 1.000.000 dont bénéficie la Fondation pour compenser les pertes d'exploitation qu'elle aurait constatée au cours de ses premiers exercices. Au 4 avril 2011, le Conseil d'Administration de la Fondation a décidé d'augmenter le montant de cette subvention d'équilibre de EUR 500.000 pour la porter à EUR 1.500.000.
Au 31 décembre 2013, un montant de EUR 1.497.770 (2012 : EUR 1.381.484) a été utilisé.

Au 31 décembre 2013 et 2012, les fonds propres des fondations abritées se détaillent comme suit (exprimée en EUR) :

(exprimé en EUR)	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Fonds propres au début de l'exercice	17.108.900	9.791.295
Dotations au cours de l'exercice	10.068.296	9.879.476
Affectation des fonds dédiés	(4.855.369)	(2.846.712)
Report à nouveau débiteur des fondations abritées		
Fondations de flux	(109.081)	1.800
Fondations de dotation et hybrides	161.169	283.041
	22.373.915	17.108.900

Note 8 – Fonds dédiés

Au 31 décembre 2013, les fonds dédiés sont constitués de EUR 2.656.188 alloués à des projets dans 21 fondations abritées (2012 : EUR 1.272.717 dans 14 fondations abritées).

Au cours de l'année 2013, un montant de EUR 3.471.898 (2012 : EUR 1.940.019) a été utilisé dans des projets.

Note 9 – Comptes de régularisation passif

Le 14 mai 2013, la Fondation a reçu un legs pour un montant EUR 218.348. Il a été décidé par le Conseil d'Administration que ce legs serait utilisé au cours des 4 prochains exercices (EUR 54.587 par exercice).

Note 10 – Autres charges externes

Au 31 décembre 2013 et 2012, les autres charges externes se détaillent comme suit (exprimée en EUR) :

(exprimé en EUR)	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Honoraires	55.538	50.945
Loyers et charges locatives	66.623	75.923
Frais de représentation	3.764	3.666
Maintenance et entretien matériel informatique	13.322	10.394
Fournitures de bureau	7.780	9.881
Frais de communication	9.116	8.643
Frais de déplacement	6.861	5.511
Frais de publications	14.274	8.505
Autres	11.947	4.044
	189.225	177.512

Note 11 – Frais de personnel

Au 31 décembre 2013, la Fondation emploie 5 personnes dont 1 personne à mi-temps (2012 : 4 personnes à temps plein).

Note 12 – Autres produits d'exploitation

Au 31 décembre 2013 et 2012, les autres produits d'exploitation se détaillent comme suit (exprimée en EUR) :

(exprimé en EUR)	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Prestations de services aux fondations abritées	293.441	205.117
Autres produits	800	-
	294.241	205.117

Note 13 – Autres intérêts et autres produits financiers

Au 31 décembre 2013 et 2012, les autres intérêts et autres produits financiers assimilés se détaillent comme suit (exprimé en EUR) :

Au 31 décembre 2013, les intérêts sur le portefeuille d'immobilisations financières incluent la reprise de l'excès d'amortissements sur les agios de deux immobilisations financières arrivées à maturité pour EUR 56.863 (2012 : EUR 63.503).

(exprimé en EUR)	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Revenus des immobilisations financières	159.887	181.167
Intérêts sur comptes courants et dépôts à terme	2.186	3.401
Autres	-	221
	162.073	184.789

Note 14 – Promesses de dons

Au 31 décembre 2013, les promesses de dons, sous forme de legs testamentaires et autres engagements contractuels, s'élèvent approximativement à EUR 50 millions au travers de onze fondations abritées (2012 : approximativement EUR 49 millions au travers de treize fondations abritées).

Editeur : Fondation de Luxembourg
Photographes : Aisha Dodwell – Médecins Sans Frontières
Carsten Luther – CARE International (Executive Summary)
Denise Declerck – Norbertijnenabdij Postel
Emilia Haimbili – The Church Alliance for Orphans
Ida Sem Fossvik – CARE International
Jérôme Mura – Portrait (p. 12)
Katharina Klein – Kulturaum Großregion
Martine Stephany – Dys-positiv, Caritas
Matthieu Golinvaux – Toekomst ATELIER del Avenir
Service Technique Zitha Klinik – Fondation Sainte Zithe
Stefan Mihai – Fundatia Iosif
Suzie Decker – Premier Secours de la Croix de Malte
Wim Dirckx – Natuurpunt
Yves Kortum – Portrait (p. 11)
Layout : Vidale-Gloesener
Impression : Reka

© Mai 2014

FONDATION
DE LUXEMBOURG

B.P. 281 L-2012 Luxembourg
Tél. (+352) 274 748 1 Fax (+352) 274 748 279
secr@fdlux.lu www.fdlux.lu